

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 OCTOBRE 2017

**Présents :** G. DESIAGE, V. FRANGEUL, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, S. MASSOT, J.-P. MEUDEC, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER, A. LEVÊQUE, D. MORIN.

**Excusés :** P. POITEVIN, P. LE SAUX, B. GRASLAND.

Ouverture de la séance à 19h05.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

12 membres du Conseil d'Administration sur 15 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoir de P. Poitevin à J.-P. Meudec et pouvoir de P. Le Saux à D. Morin).

### Point sur la nouvelle règle de validation des comptes-rendus de CA (A. Lévêque)

Rappel du processus : C. Langouët rédige le CR et l'envoie à A. Lévêque qui y apporte les ajustements nécessaires.

Ce CR modifié est ensuite envoyé aux membres du CA qui y apportent les modifications utiles.

Ce CR est ensuite finalisé par C. Langouët qui le transmet une nouvelle fois à tout le CA.

Chaque membre du CA a une semaine pour le valider et, au bout de ce délai, C. Langouët envoie en PDF le CR définitif à tous les présidents de clubs d'Ille-et-Vilaine.

### Réunion de Bureau du 18 juillet 2017 (A. Lévêque)

Deux décisions ont été prises lors de cette réunion de Bureau, à savoir que :

1. Pour participer à toute organisation sous l'égide du Comité 35,
  - a) il faut être licencié FFCT
  - b) la priorité est donnée aux licenciés FFCT d'Ille-et-Vilaine
  - c) les licenciés FFCT extérieurs au département sont acceptés dans la limite des places disponibles
  - d) seuls bénéficient des subventions CODEP et CoReg les membres FFCT licenciés en Ille-et-Vilaine.Cette décision de Bureau est acceptée à l'unanimité des membres du CA présents et représentés.
2. L'achat de 2 PC portables et de 2 packs Office a été voté à l'unanimité : celui du bureau avait 8 ans, donc avait des problèmes de mise à jour et le poste de secrétariat-comptabilité fonctionnait avec un ordi perso.

### Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

91 affiliations à ce jour pour 3 776 licenciés, ce qui correspond à moins 62 licenciés par rapport à N-1.

## **Informations CoReg (A. Lévêque et les 3 élus du CoReg)**

Deux réunions ont eu lieu à Loudéac, nouveau lieu de réunion du CoReg:

\* le 14 septembre : Equipe Technique Régionale (responsable J.-C. Harzo pour la Formation et le Tourisme, le but étant de développer le cyclotourisme

\* le 22 septembre : CA avec la présence de D. Lamouller en vue de monter un dossier pour organiser dans le 22, à Loudéac, la Semaine Fédérale de 2022 (pour mémoire, les prochaines SF auront lieu à Epinal, Cognac, Valognes et Pau). Accord de principe du CoReg.

Le séjour Azureva à Longeville (85) se déroulera la semaine précédant le départ du Tour de France, c'est-à-dire du 2 au 9 juillet 2018. Il figurera au calendrier national. Le coût est de 390€ par personne. Deux circuits seront proposés chaque jour : 60 et 120 km. Le nombre maximum de participants est fixé à 50.

Un week-end Féminines est prévu les 2 et 3 juin 2018 à Vannes avec un hébergement à Notre-Dame-le-Ménimur. La participation est limitée à 250 femmes pour la Bretagne.

Une nouvelle Randonnée Permanente a vu le jour : « De Napoléon-Ville à Napoléon- Vendée », à savoir qu'il s'agit de Pontivy et de La Roche-sur-Yon.

P. Le Saux sera le référent AF3V.

Le CoReg ne participera pas à la Foire Internationale de Rennes en 2018 mais, par contre, sera présent au Salon du Tourisme de Rennes.

## **Subvention CNDS (A. Lévêque)**

5 500€ ont été attribués cette année, somme équivalente à l'an dernier, avec la répartition suivante :  
3 500€ pour le programme de Formation fédérale et 2 000€ pour favoriser l'offre de pratique des Activités Physiques et Sportives.

Le versement n'a pas encore été effectué.

## **Assurance des élus (A. Lévêque)**

Le Comité a participé à hauteur de 273,83€ pour l'assurance souscrite par le CoReg pour assurer les élus lors de leurs déplacements liés aux activités du Comité.

Un conseil : bien avoir les papiers et le constat dans son véhicule.

## **Réunions de secteurs (A. Lévêque)**

Deux réunions se sont déjà déroulées avec une participation de 15 clubs sur 24 invités.

Un regret : les réactions sont peu nombreuses à part les questions sur les nouvelles licences et les assurances.

## **Calendrier (Y. Lenoël)**

Le calendrier est un peu maigre en 2018 : la première randonnée a lieu le 3 mars et la 2<sup>ème</sup> le 24. Malgré la pression de Y. Lenoël, aucune randonnée pédestre, familiale ou dominicale n'a vu le jour pas plus que des randonnées cyclotouristiques sur la journée.

L'idée d'un TELETHON départemental ou même régional ne trouve pas d'écho POUR L'INSTANT.

## Présentation du budget réalisé et prévisionnel (J.-P. Langouët)

Le début de l'exercice a été difficile : J.-P. Langouët a pris le poste en janvier mais aucune opération n'avait été enregistrée depuis le 1<sup>er</sup> septembre ; il a donc fallu tout mettre à jour.

Après examen des comptes par les responsables de commissions, il s'avère que quelques modifications doivent être faites: des dépenses de la Commission Sécurité doivent basculer sur la Formation.

Le budget prévisionnel est incomplet car quelques commissions n'ont pas envoyé leur prévision.

## Vote des budgets (Le CA)

Le budget 2016/2017 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel de chaque Commission pour 2018 est à fournir rapidement à J.-P. Langouët. Une fois finalisé, il sera envoyé ensuite aux membres du CA pour approbation.

## Préparation de l'AG (Le CA)

Il n'y a pas de restauration possible à Pleine-Fougères le 25 novembre. Un buffet froid fourni par Intermarché ou un repas au restaurant de Saint-Georges-de-Gréhaigne à 5 km peut être envisagé. Il est décidé que ce sera un repas froid avec apéro et boisson à moins que J.-P. Lepoidevin ne trouve une autre solution.

Rendez-vous à 10h30 pour tous les membres du CA pour la mise en place ; prévoir arche, banderoles, ...).

Un mois avant, envoi aux clubs des convocations, appels à candidature, questions à poser et pouvoirs. La mise sous plis et l'expédition se feront le lundi 23 octobre à 14h à la Maison des Sports (faire un rappel à G. Desiège et à Y. Lenoël).

J.-P. Lepoidevin nous transmettra les coordonnées des officiels ; il s'occupe également de prendre un RDV à Rennes avec Ouest-France pour essayer de faire passer l'article en pages départementales.

Tous les responsables de Commissions doivent transmettre à C. Langouët leur bilan de l'année le plus rapidement possible.

## Point des commissions

- **VTT** (P. Poitevin) :

La Commission est constituée de P. Poitevin (Liffré), D. Laurent (Liffré), E. Paul (Melesse) et J.-P. Meudec (St-Père).

Les réunions de secteurs ont démarré : chacun des 50 clubs qui a déclaré une activité VTT à la FFCT a été contacté par téléphone. Après discussion avec leur président, 35 clubs ont été retenus et 4 réunions de secteurs ont été mises en place. La première a eu lieu à Lécousse avec 5 clubs présents sur 9 invités ; il a été question des nouveautés et des directives de la Fédé, des préoccupations et attentes des clubs, du projet « Trans Ille-et-Vilaine » qui ne peut voir le jour que si les clubs s'investissent suffisamment.

- **Communication** (J.-P. Lepoidevin) :

\* La Chaîne : Plusieurs annonceurs n'ont pas réglé leur encart publicitaire dans La Chaîne de cet été, J.-P. Lepoidevin s'en occupe, A. Lévêque voit Béon et D. Morin ou V. Frangeul Hobi-Sports.

Le tirage sera réduit à 2 000 exemplaires puisque les abonnements ne cessent de diminuer. Par conséquent, la question se pose encore une nouvelle fois : quel avenir pour notre revue ?

Hervé le Cahain (MI) se propose d'interviewer d'anciens cyclotouristes (+ de 50 ans de licence FFCT) pour faire paraître un article dans notre revue.

\* Site Internet : F. Pannetier s'occupe de mettre l'article correspondant à la sortie des Féminines à La Gacilly les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers.

**- Féminines (F. Pannetier):**

85 femmes (+ 4 désistements non-justifiés) ont participé à la randonnée des 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à La Gacilly. Le parcours comportait 70 km le samedi avec 710m de dénivelé et 70 km le dimanche avec 900m de dénivelé. L'accueil par le club de Bruz au départ et à l'arrivée a été très apprécié. Les expos photos à La Chapelle-Gaceline et à La Gacilly ont satisfait les participantes ainsi que l'hébergement à La Roche-du-Theil et la mise à disposition gratuite d'une grange à la Ferme-Auberge de Guignen pour le pique-nique du dimanche midi.

Le bilan financier montre un solde négatif d'environ 2 000€ ; 1 500 seront donnés par le CoReg et les 500 restants par le CODEP.

**- Formation (D. Morin):**

La formation animateur les 14 et 15 octobre a été annulée faute de participants ; une autre sera proposée en février.

Différents projets sont mis en place :

- Initiateur le 21 octobre dans le 29
- Initiation GPS le 15 décembre à 20h à la Maison des Sports
- PSC1 les 27 janvier et 10 février
- Dirigeant le 13 janvier

Une remarque : il serait bon que, lorsqu'on s'inscrit à une formation dans un autre département que le 35, d'en aviser le CODEP 35.

**- Jeunes (V. Frangeul):**

- La Semaine Jeunes s'est déroulée à Châtellerault et a eu de bons résultats (voir sur le site du Comité).
- Le Critérium Régional (VTT, Route et Education Routière) sera organisé dans le 35, sans doute à St-Just. Ils se dérouleront sur une journée et en même temps. La date programmée est le 19 mai 2018..
- Le Critérium Route départemental : la Commission cherche toujours un club d'accueil : peut-être Janzé ou Bruz ?
- Le Critérium VTT départemental se fera avec le 22.
- Pour le Concours Départemental d'Education Routière, il faut prendre contact avec Sébastien His (Roazhon Moblity) qui pourrait nous accueillir.

**- Sécurité (G. Desiège):**

La Commission s'est réunie pour les réunions de secteur, pour la convention « La route se partage » et pour envisager l'achat de coupe-vent avec l'aide de M. de Abreu.

Pourquoi ne pas organiser une soirée d'information avec la participation de gendarmes ?

Un nouveau site existe pour signaler tous les problèmes rencontrés lors des déplacements nature (Suricate).

**- Sport, Santé, Solidarité (P. Le Saux):**

Un chèque de 1 000€ a été remis à l'IME Triskell le 18 septembre pour aider à financer leur sortie Rennes-Redon.

A cette occasion, la médaille de la Ligue a été remise à J.-C. Orhant.

Sur invitation du CDOS, P. Le Saux participera le 18 octobre à une réunion sur le développement du sport-santé.

La proposition de P. Le Saux de regrouper des commandes du système VAE avec 30% de réduction en cas de commande supérieure à 5 unités est rejetée à l'unanimité.

**- Tourisme (Y. Lenoël):**

Le séjour 2018 aura lieu à Najac en VVF ; 4 000€ d'arrhes vont bientôt être demandées.

La cyclo-découverte de La Guerche n'a vu que 6 participants dont 3 organisateurs ! Une autre sera tout de même proposée le 9 septembre 2018 sur le secteur de Saint-Pern ; S. Massot s'en occupe.

Propositions faites aux clubs :

- le Téléthon 2018 sous forme de chaîne ou farandole entre clubs du 35 ou d'un club à l'autre.
- une Randonnée Bretonne entre Deux Mers (week-end de l'Ascension 2019), 4 étapes, 4 pelotons, en y associant les autres départements bretons traversés à l'occasion de cette randonnée (à voir avec le Coreg).
- Un Brevet Montagnard Breton pourrait être remis au goût du jour sur la journée avec 120km et un très fort dénivelé.

### Informations et questions diverses

- L'inauguration des locaux de Roazhon Mobility dans l'ancienne école Kennedy à Villejean a eu lieu le 16 septembre. Une bonne vingtaine d'écoles de Rennes sont prises en charge par cette vélo-école, créée par S. His. Un salarié vient d'être embauché.
- L'AG du CoReg se tiendra à Quimper le 2 décembre et celle de la Fédé le 9 décembre à Moulins.
- Une adresse mail propre au Bureau serait intéressante mais on attend car il est prévu en 2018 la mise en place, par la Fédération, d'une plateforme de gestion des sites Internet des CoReg avec la même charte graphique et une volonté également d'avoir des adresses emails de même format. La même chose serait mise en place ensuite pour les CODEP.
- Une invitation à la Scénographie Yves Rocher à La Gacilly pour le 19 octobre a été transmise par Christophe Magne ; personne ne semble intéressé pour y participer.
- Prochain CA le 19 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Président  
A. Lévêque

La Secrétaire  
Chantal Langouët